

Aperçu historique de la contribution du PNUD à la promotion de l'enseignement et la formation technique et professionnel (EFTP) au Burkina Faso de 1965 à 2015

Eunoc RAMDE¹, Amado KABORE^{2*},
Félicité Marie L. SORGHO/ZINSONE³

Résumé

Le Burkina Faso, depuis son accession à l'indépendance en 1960 jusqu'à nos jours, connaît un niveau de développement relativement bas, de son enseignement et sa formation techniques et professionnelles (EFTP). Pourtant, le pays a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires financiers dans le domaine notamment celui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

A travers la méthode d'analyse historique reposant sur l'étude indirecte par les documents (ENS Éditions, 2014), les auteurs ont triangulé les analyses d'auteurs avec des informations collectées auprès de quelques interviewés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso, pour montrer que le PNUD depuis sa création en 1965, a contribué dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels (l'EFTP) au Burkina Faso en menant des actions d'investissement, de formation, de recherche et de gestion économique.

Les actions ont concerné non seulement la création de centres de formation à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso mais aussi, la formation d'artisans ruraux, de professeurs de l'enseignement technique du premier cycle, de maîtres de l'enseignement technique secondaire, de stagiaires en hôtellerie et tourisme et en maintenance et réparation des machines de bureau en vue de renforcer les capacités nationales de façon à pouvoir faciliter un meilleur développement.

Malheureusement, nombreux déficits constatés dans l'exécution des projets et programmes tels que, la fuite des cerveaux après formation, un système de formation n'ayant pas pu faciliter la relève des experts résidents et le non-respect des engagements de l'Etat burkinabè, n'ont pas permis l'atteinte des objectifs dans leur plénitude.

Mots clés : PNUD - EFTP - projet et programme – Burkina Faso

Historical overview of UNDP's contribution to the promotion of technical and vocational education and training (TVET) in Burkina Faso from 1965 to 2015

Abstract

Burkina Faso, from its independence in 1960 to the present day, has experienced a relatively low level of development in its technical and vocational education and training (TVET). However, the country has benefited from the support of several financial partners in the field, in particular that of the United Nations Development Program (UNDP).

Through the historical analysis method based on the indirect study by documents, the authors were able to triangulate the authors analyzes with information collected from a few interviews in Ouagadougou and Koudougou, to show that the UNDP at its creation in 1965, contributed to technical and vocational education and training (TVET) in Burkina Faso by carrying out investment, training, research and economic management actions.

The actions concerned not only the creation of training centers in Ouagadougou and Bobo-Dioulasso but also the training of rural craftsmen, teachers of first cycle technical education, teachers of secondary technical education, trainees in hotels and tourism and in the maintenance and repair of office machines with a view to strengthening national capacities so as to be able to facilitate better development.

Unfortunately, many deficits noted in the execution of projects / programs such as, the brain drain after training, a training system that could not facilitate the succession of resident experts and the failure to respect the commitments of the Burkinabè State, did not allow the achievement of the objectives in their fullness.

Key words: UNDP - TVET - project and program - Burkina Faso

¹Chercheur associé à Institut des Sciences des Sociétés, Département Sciences de l'éducation

²Chargé de recherche à l'Institut des Sciences des Sociétés (I.N.S.S.) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, Ouagadougou

³Attachée de recherche à l'Institut des Sciences des Sociétés (I.N.S.S.) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, Ouagadougou

Introduction

Au Burkina Faso l'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) ne sont pas développés. En effet, en 2010 seulement 4,5% de la population de 16 à 64 ans ont bénéficié d'enseignement et de formation technique et professionnelle dans le pays. Pourtant depuis 1960, les autorités burkinabè font appel aux partenaires techniques et financiers dont le PNUD pour la promotion de ce type d'enseignement. Depuis 1965, le Burkina Faso bénéficie du soutien de cet organisme international dans le cadre de la coopération technique pour le développement de l'EFTP. La présente étude analyse la contribution de l'institution, fait ressortir les réalisations et vise à montrer comment l'organisme a œuvré en faveur de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle au Burkina Faso. Après la justification de la conduite de l'étude, une section méthodologique indique les démarches d'analyse et le traitement des données avant de présenter les résultats de l'étude et les limites des actions de l'organisme.

I. Contexte et problématique

L'EFTP est l'ensemble des voies professionnelles qui mènent à l'acquisition d'une première qualification débouchant sur un emploi (formation pré- professionnelle, professionnelle élémentaire ou professionnalisante et professionnelle post- primaire initiale) et qui permettent le maintien de la qualification ou son amélioration (formation professionnelle continue et perfectionnement) (Gouvernement du Burkina Faso, 2008, p.6). Au regard de cette définition, les missions assignées à l'enseignement et à la formation technique et professionnel s'articulent autour des concepts de "formation professionnelle", "formation technique et professionnelle", "enseignement technique et professionnel" (Gouvernement du Burkina Faso, 2008, p.6).

Selon les résultats de l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (2009-2010), parmi les 4,5% de la population de 16 à 64 ans qui ont bénéficié d'enseignement et de formation technique et professionnel au Burkina Faso, 6,3% sont des hommes et 3,1% des femmes. Ces chiffres montrent que ce sous-secteur est embryonnaire et marginalisé au sein du système éducatif de manière générale. Par conséquent, la question de la valorisation du capital humain à travers l'Enseignement et la Formation technique et professionnel (EFTP) reste au centre des préoccupations tant au niveau des pouvoirs publics qu'au niveau des partenaires au développement dont le PNUD. Pourtant rare sont les écrits qui analysent les réalisations entreprises pour la promotion de l'EFTP.

La thèse de Amidou Garane, « *Le PNUD et la mise en œuvre de la politique des dimensions nouvelles de la coopération technique* » nous renseigne sur l'origine, l'évolution et le fonctionnement du PNUD. Cette thèse n'étudie pas les programmes et les projets entrepris par le PNUD dans les différents pays, particulièrement le Burkina Faso dans le domaine de l'éducation.

L'article de Lipchitz Anna et de Delmon Clara intitulé « *Le programme des Nations Unies pour le développement, un « machin » onusien utile ?* » met l'accent sur le rôle du PNUD, ses grands axes d'interventions et les moyens financiers mis à sa disposition. Aussi, les auteurs relèvent les faiblesses du PNUD tout en proposant quelques solutions. Cependant, ils n'analysent pas les activités réalisées par l'organisme dans un pays donné, notamment le Burkina Faso pour la promotion de l'EFTP.

L'article scientifique de Paul G. Hoffman (premier administrateur du PNUD) intitulé « *Le programme des Nations Unies pour le développement* » que nous avons analysé retrace les débuts du PNUD notamment les principales réalisations tout en évoquant les changements

intervenues en vue de rendre l'institution plus efficace. L'article n'évoque pas la procédure de mise en place des projets et programmes. En plus, il n'étudie pas l'action du PNUD au Burkina Faso. Max H. DORSINVILLE à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'ONU a publié un ouvrage en 1970 intitulé « *La Haute-Volta et le Programme des Nations Unies pour le Développement* ». Il retrace le processus de création du PNUD et ses actions à travers la planète. En outre, il fait la genèse du PNUD en Haute-Volta (actuel Burkina Faso) et dresse un aperçu des projets qui ont permis la construction des premiers établissements d'EFTP. Ayant été publié en 1970 soit cinq (5) ans après la création du PNUD, il ne contient pas les rapports définitifs des projets réalisés. Donc, il ne permet pas d'appréhender les acquis des projets.

PILON M. et WAYACK P.M., dans leur ouvrage « *Evolution de l'enseignement secondaire au Burkina Faso de 1960 à 1999 : analyse des bulletins de statistiques scolaires* », font une analyse synthétique sur l'état des lieux de l'EFTP au Burkina Faso. Mais ils ne présentent pas les efforts consentis par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers dont le PNUD pour la mise en place des établissements.

Force est de noter que ces différents auteurs ne relatent pas l'action du PNUD au Burkina Faso pour la promotion de l'enseignement technique et professionnel notamment ses acquis et ses faiblesses. Pourtant, une étude s'y référant aurait permis d'interpeller les autorités burkinabè et les responsables du PNUD sur les mesures à prendre pour redynamiser leur coopération au profit des Burkinabè. Ainsi, la présente étude vient combler ce vide en apportant sa touche dans le but de préciser les actions de l'organisme dans le domaine de l'EFTP au Burkina Faso tout en précisant les limites enregistrées dans le cadre de la mise en œuvre de ces actions. Elle répond à trois questions de recherche à savoir :

a) Que représentent le PNUD et l'état des lieux de l'EFTP au Burkina Faso? b) Quelles sont les réalisations de l'organisme dans le secteur de l'EFTP dans le pays? c) quelles sont les limites de l'action de l'organisme au plan national ?

II. Méthodologie

La méthode appliquée à notre recherche est la *méthode historique, une méthode indirecte*, employée pour déterminer scientifiquement les faits historiques avant de les grouper en un système scientifique. Elle consiste à ajouter à la connaissance personnelle directe sur l'objet d'étude, celle des autres observateurs pour déterminer quels ont été les faits particuliers passés dont les archives sont les traces, avant de grouper ces faits en une construction méthodique pour découvrir les rapports entre eux (ENS Éditions, 2014).

L'analyse doit déboucher sur une explication. Pour ce faire, elle procède de niveaux différents, mais complémentaires à savoir l'exploration et la triangulation des informations. Ceci étant, nous avons donc fait recours à l'approche qualitative qui s'est appuyée, en grande partie, sur l'analyse des sources d'archives, sur des informations et des données issues d'entrevues et d'enquêtes auprès de personnes ressources et sur des ouvrages spécialisés dans les bibliothèques de Ouagadougou et de Koudougou.

Les enquêtes se sont déroulées dans les régions du Centre et des Hauts Bassins car, la plupart des projets et programmes du PNUD dans le cadre de l'EFTP ont été réalisés dans ces régions. Les informateurs étaient essentiellement constitués des anciens et actuels fonctionnaires du PNUD, des instructeurs formés par les projets/programmes et des actuels formateurs des centres de formations mises en place par le PNUD.

De plus, les centres d'archives qui recèlent des rapports sur les activités du PNUD furent également explorés. Ces archives proviennent du centre national des archives du Burkina Faso

(CNAB) ; du ministère de l'éducation nationale de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN) et du site web du bureau international du travail (BIT)⁴.

III. Discussion des résultats

Cette section est consacrée à la discussion des résultats. Elle présente le PNUD, l'état des lieux de l'enseignement technique et professionnel au Burkina Faso avant d'analyser la contribution du PNUD à la promotion de l'enseignement technique et professionnel dans le pays.

3.1. Présentation du PNUD

Le PNUD est issu de la fusion en 1959, du Programme Élargi de l'Assistance Technique (PEAT) créé en 1949 et du Fonds Spécial. En effet, le PEAT créé par l'Assemblée Générale (AG) des Nations Unies sous l'impulsion des USA à travers la résolution 304 (IV)⁵ avait pour mission de coordonner la coopération technique⁶. Mais dix (10) ans plus tard, le PEAT fera face à une demande de plus en plus grandissante dans le domaine du pré-investissement qui dépassait le cadre de l'assistance technique traditionnelle. L'Assemblée Générale, pour faire face à cette demande a créé le Fonds Spécial des Nations Unies (F.S.N.U).

Le manque de synergie entre les deux structures sera un obstacle pour la mise en place des programmes de développement en faveur des pays nouvellement indépendants en 1960. Ainsi l'AG, pour rendre efficaces les activités de l'ONU décida, le 22 novembre 1965, de fusionner le P.E.A.T. et le F.S.N.U. Ainsi par la résolution 2029 (XX), la fusion des deux institutions donna : le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)⁷.

Les activités du PNUD peuvent être aussi regroupées en quatre catégories qui sont les suivantes : le pré-investissement ; la formation ; la recherche et la gestion économique.

Le pré-investissement consiste à entreprendre des enquêtes et des études pour connaître les potentialités des ressources naturelles en vue d'attirer des investisseurs.

La formation se manifeste par le développement et le renforcement des capacités à travers l'envoi d'experts et l'octroi de bourses de spécialisation.

La recherche se fait par la mise en place d'équipements permettant d'appliquer les méthodes de recherches de la technologie moderne.

La gestion économique au moyen d'aide à la planification en améliorant la capacité des services nationaux et régionaux de gestion des activités de développement.

3.2. Etat des lieux de l'enseignement et formations techniques et professionnels (EFTP) au Burkina Faso

Au Burkina Faso à l'instar de plusieurs pays africains, la notion de l'EFTP couvre plusieurs champs d'action, à savoir :

- l'enseignement secondaire et supérieur technique et professionnel, dispensé dans les lycées et collèges, les universités et les grandes écoles technique et professionnel ;

⁴ <http://staging.ilo.org> consulté le 12 mars 2021

⁵ A/RES/304(IV), 1949, Programme élargi d'assistance technique en vue du développement économique des pays insuffisamment développés, résolution adoptée par l'A.G à la 4^{ème} session.

⁶ www.fao.org/docrep/x5357f/x5357f03.htm#TopOfPage programme élargi de l'assistance technique, consulté le 28/08/2014.

⁷ Ibidem.

- les formations aux professions, dispensées dans les écoles et centres spécialisés ;
- les formations pré- professionnelle, professionnelle élémentaire et professionnelle post primaire, de caractère non formel, dispensées dans les centres de formation professionnelle, les centres d'apprentissage publics et privés et les structures d'éducation de base non formelle ;
- la formation continue des travailleurs en exercice en vue de leur promotion, requalification, et aussi de l'amélioration de leur productivité.

Malgré ses champs d'action, l'enseignement technique n'est nullement développé au Burkina Faso. Le domaine reste fortement dominé par le secteur privé qui s'avère très couteux. Le premier établissement d'enseignement technique public fut créé en 1962. Etant un collège, il fut transformé en lycée technique en 1964 avec l'introduction d'un second cycle (DETHYE L., 1976, p. 1). Au cours de la rentrée scolaire 1968-1969, le Burkina Faso comptait deux établissements dans le public, dont un de premier cycle et le lycée technique de Ouagadougou (LTO). De 1962 à 2000, seulement neuf (9) établissements ont été construits dans le public (PILON M. et WAYAC M.P., 2004, p.10)

Par contre, au niveau du secteur privé pendant la rentrée scolaire 1968-1969 le Burkina Faso comptait onze (11) établissements dont dix (10) collèges et un lycée (PILON M. et WAYAC M.P., 2004, p.10). En 1999, le nombre d'établissement atteignit quarante-deux (42).

L'augmentation des établissements a entraîné une évolution des effectifs d'élèves. De 1955 élèves en 1990, ils sont au nombre de 29 989 en 2015 dans les établissements scolaires. Mais, il reste toujours largement inférieur aux effectifs de l'enseignement général.

Les établissements techniques et professionnels n'étaient pas représentatifs sur l'étendue du territoire national en 2015. Sur les treize (13) régions, quatre (4) ne possédaient pas de lycées techniques et/ou professionnels publics (Cascades, Centre-Est, Centre-Sud et Sahel). Sur les quarante-cinq (45) provinces, seulement quatorze (14) possédaient un collège d'enseignement technique et de formation professionnelle (CETFP) publique soit une couverture de 31% (Assemblée nationale, 2017, p. 13).

A cela s'ajoute un déficit d'enseignants dans certaines spécialités (fabrication mécanique, structure métallique, mécanique générale, maintenance de véhicules automobiles, économie et organisation des entreprises, etc.). En vue de remédier à ces déficits, le Burkina Faso a sollicité l'accompagnement des partenaires techniques et financiers dont le PNUD depuis 1965.

3.3. La contribution du PNUD à la promotion de l'enseignement technique et professionnel au Burkina Faso

Les activités du PNUD peuvent être regroupées en quatre catégories qui sont les suivantes : le pré-investissement dans des infrastructures de formation technique et professionnelle, la formation, la recherche et la gestion économique.

3.3.1. La mise en place d'infrastructure dans le cadre du projet de formation professionnelle des artisans ruraux de service

Le gouvernement du Burkina Faso en vue de promouvoir l'artisanat rural créa en 1967 un Centre de Formation Professionnelle Rapide des Artisans Ruraux (CFPRAR) (OIT, 1977, p.1). C'est avec l'assistance du PNUD et de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), que le gouvernement a lancé en 1969 au CFPRAR un programme de formation artisanale rurale adapté aux besoins des environs de la capitale. Au titre des activités antérieures à cette dernière, le PNUD et l'OIT avaient déjà fourni non seulement un service d'experts et de consultants dans

les domaines de la serrurerie, de la charpente et de la mécanique mais aussi du matériel et des fonds nécessaires pour couvrir les frais divers (DORSINVILLE M.H., 1970, op.cit., p.24). Cette assistance, considérée comme une phase exploratoire, a permis de mettre en place le centre pilote de Ouagadougou, d'éprouver les programmes et d'inventorier les possibilités d'action (OIT, 1974, p. 1). Le gouvernement burkinabè, après la phase pilote, sollicita l'accompagnement du PNUD pour en faire un projet national en 1970 (OIT, 1974, p.1). Il fut dénommé : « *Le projet de formation professionnelle des artisans ruraux de service* ». Le projet avait pour but : le développement de la culture attelée par la fabrication et l'entretien de tout matériel de culture ; la construction et l'entretien des infrastructures techniques rurales.

Sur le plan administratif, le projet était composé d'un personnel international et national. Le personnel international était composé de dix (10) experts qui œuvrèrent dans plusieurs spécialités tel que : la forge, la mécanique rurale, la menuiserie, l'artisanat rural et le dessin.

Pour la mise en œuvre du projet, un programme d'aménagement et de construction de locaux pour les deux centres (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) a été réalisé avec le concours de stagiaires. L'ensemble des ateliers de ces deux centres a été entièrement équipé par le PNUD. Il était composé de matériels divers, de machines et de véhicules (OIT, 1974, p. 7). Grâce à cet équipement, les experts du PNUD réalisèrent plusieurs activités. Ils ont œuvré au recrutement et à la formation des élèves instructeurs et au perfectionnement professionnel des artisans à travers six sections de formation de base à savoir : la forge-réparation de matériel agricole, la maçonnerie rurale, la menuiserie charonnage, la petite hydraulique villageoise, la réparation des cycles et vélomoteurs, la briqueterie. L'investissement réalisé a été suivi de deux activités.

La première activité fut le recrutement et la formation du personnel national dont les élèves instructeurs. Ils étaient au nombre de quatorze (14) candidats dont quatre (4) en menuiserie, six (6) en forge et quatre (4) en maçonnerie (OIT, 1974, op. cit.). La formation se déroula dans le cadre de stages spécifiques de formation (menuiserie, forge et maçonnerie). En outre, cette formation a été complétée par des bourses à l'étranger. Deux (2) bourses en France pour le codirecteur et le conseiller en artisanat et neuf (9) bourses pour les instructeurs.

A travers la formation du personnel national, le PNUD et le gouvernement envisageaient la mise à la disposition du CNPAR d'un personnel permanent capable de contribuer au perfectionnement des artisans au cours du projet, mais aussi le remplacement des experts recrutés par le PNUD au terme du projet en vue de poursuivre les activités entamées.

La deuxième activité consista au recrutement et à la formation des stagiaires dans les sections de formation (OIT, 1974). Le système de formation était basé sur des stages de perfectionnement. Ces stages concernaient certaines spécialités telles que la forge, la menuiserie et la maçonnerie (OIT, 1977, p. 12). La photo n°1 présente des artisans ruraux montant une charrue.

Photo n°1 : des artisans stagiaires du Centre de formation professionnelle d'artisans ruraux de Ouagadougou terminent le montage d'une charrue.



Source : DORSINVILLE M.H, 1970, p. 27.

À travers la photo ci-dessus, nous percevons des artisans en train de finaliser le montage d'une charrue. Ce projet, à travers ses réalisations, dénote la portée de l'action du PNUD. L'introduction et la vulgarisation de la charrue au Burkina Faso ont contribué à révolutionner le système agricole.

3.3.2. Le projet de formation et de renforcement des maîtres de l'enseignement technique secondaire (UPV 71/010 et UPV 73/005)

Le gouvernement, en vue de renforcer l'enseignement technique secondaire du lycée technique, sollicita l'assistance du PNUD en novembre 1971. Le PNUD répondit favorablement en mettant en place le projet de « *formation et de renforcement des maîtres de l'enseignement technique secondaire* ».

Le projet s'est déroulé en deux phases. La première phase dite préparatoire a été menée de 1971 à 1972. Elle consista à l'envoi d'une mission d'assistance préparatoire au Burkina Faso de trois (3) experts. Cette première phase d'assistance permit, d'une part, d'orienter et de structurer l'enseignement technique en fonction des besoins du pays, d'autre part, d'élaborer de nouvelles méthodes pédagogiques dans les domaines de la mécanique, de l'électrotechnique et des mathématiques (OIT, 1974, op.cit).

La deuxième phase du projet UPV 73/005 débuta en octobre 1973 et se termina en juin 1976. Il se justifiait par l'absence d'enseignants burkinabè qualifiés dans les spécialités industrielles (mécanique et électricité) ainsi qu'en mathématique. Le projet avait pour objectif la formation des enseignants du premier cycle de l'enseignement technique de l'école normale de l'enseignement technique (ENET). La mise en œuvre du projet nécessita le recrutement d'experts internationaux et d'un personnel de contrepartie composé de nationaux. Les experts internationaux au nombre de dix (10) étaient constitués de spécialistes en électronique, mathématique, mécanique générale, psychopédagogie, enseignement industriel. Par contre, le personnel de contrepartie était formé de six (6) personnes (OIT, 1974, op.cit).

Notons que le personnel national était recruté comme des homologues. A travers ce système, le PNUD avait pour objectif d'œuvrer au renforcement des capacités des nationaux. En effet, l'expert avait pour tâche de former son homologue qui devait le remplacer au terme du projet. La formation des homologues s'est faite avec l'équipement accordé par le PNUD. Il se déroula

en deux étapes. La première étape consistait à apporter du matériel au lycée technique pour le renforcement des capacités des maîtres. La deuxième étape fut la construction de laboratoires.

Les acteurs du projet, pour atteindre l'objectif, ont réalisé plusieurs activités à savoir : l'élaboration de programmes d'enseignement et la formation des professeurs de l'enseignement technique.

- **L'élaboration de programmes d'enseignement**

Les acteurs du projet ont élaboré des programmes de cours permettant d'obtenir le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique (CAET). Ces programmes concernaient la mécanique générale et l'électrotechnique. Ils ont été soumis aux autorités compétentes en vue d'établir les bases pédagogiques nécessaires à la reconnaissance de la formation donnée au sein du projet. Grâce à ces programmes, les professeurs qui étaient formés à l'école normale de l'enseignement technique furent classés dans la catégorie A2 de la fonction publique au lieu de B1 précédemment, donc à un niveau supérieur (DETHYE L., 1976, op. cit., p.7). Après l'élaboration du programme, les acteurs du projet procédèrent à la formation des professeurs de l'enseignement technique.

- **La formation des professeurs de l'enseignement technique du premier cycle**

La formation s'est étalée sur deux ans. La première année fut destinée au perfectionnement technique et scientifique, la seconde année réservée à la formation psychopédagogique. A la fin du projet, deux promotions ont été formées. En plus de la formation dispensée à l'ENET, le projet a apporté son appui à la section mathématique de l'Université de Ouagadougou⁸ (DETHYE L., 1976, op. cit., p. 7).

A la demande du gouvernement burkinabè, l'expert en mathématique a, dès la rentrée d'octobre 1973 et en plus de son travail de formation en mathématique des élèves professeurs, donné son appui à l'Institut Supérieur Polytechnique de Ouagadougou (ISPO). C'était un département de l'Université de Ouagadougou. Il fut le premier centre de formation en mathématique et sciences physiques du Burkina Faso car l'Université ne possédait jusqu'en 1972 qu'un département de lettres et de sciences économiques (DETHYE L., 1976, op. cit., p. 6). Dans l'optique de moderniser le secteur du tourisme et de l'hôtellerie le gouvernement burkinabè avec l'appui du PNUD a initié le projet de formation hôtelière et touristique.

3.3.3. Le projet de formation hôtelière et touristique

Le projet avait deux principaux objectifs. Le premier était de mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre, à court terme, d'actions de perfectionnement pour le personnel œuvrant dans le domaine de l'hôtellerie. Le deuxième était de satisfaire les besoins immédiats de formation pour les spécialisations principales de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme (OIT, 1991, p. 3). Pour l'atteinte de ces objectifs, un personnel international et national a été recruté. Le personnel national était constitué d'expert en hébergement, tourisme et restauration. Le personnel national était composé d'un directeur national, d'un instructeur en hébergement, restauration et tourisme. Notons que le personnel national a été recruté avec quatre (4) mois de retard (OIT, 1991, Annexes 1 à 2). Ce retard imputable au gouvernement burkinabè a eu des conséquences néfastes sur le déroulement du projet. En effet, les objectifs du projet, dans le cadre de la formation des instructeurs, n'ont pas été atteints. En plus du retard enregistré, le gouvernement n'a pas pu fournir le nombre d'instructeurs prévu. Pourtant, ces derniers avaient pour mission de poursuivre la formation des employés du secteur touristique après le départ des experts étrangers à la fin du projet. Dans ce contexte, la pérennisation du

⁸ Actuellement Université Joseph Ki-Zerbo

projet ne pourra pas être assurée convenablement. Le personnel du projet a pu réaliser les activités suivantes : l'étude de faisabilité du centre de formation ; le perfectionnement des employés d'hôtels et touristes ; l'élaboration de supports pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre des cours prévus et deux formations : La formation du directeur national et celle des instructeurs.

- **La formation du directeur national**

Le directeur national a bénéficié d'une formation pratique pour ce qui a trait à l'analyse des besoins de formation ainsi qu'à la planification et à la direction d'une équipe. Aussi du 1^{er} octobre au 18 novembre 1990, le directeur national a effectué un voyage d'études en France et en Suisse. Ce voyage s'inscrivait dans la perspective de la mise en place du Centre de formation touristique et hôtelière de Ouagadougou (CFTHO).

Dans le cadre du projet, une étude de faisabilité de création d'un CFTHO fut initiée. Elle analysa la contribution du secteur touristique à l'ensemble des activités économiques du Burkina Faso et les besoins en formation du personnel. Il a été prévu un plan de formation par modules s'adressant aux différents niveaux. Cette étude favorisa effectivement la création du Centre dénommé « Centre de formation touristique et hôtelière » (CFTH) en 1993 par la chambre de commerce et de l'industrie du Burkina Faso. Elle fut accompagnée techniquement par le ministère chargé du tourisme et les professionnels du tourisme organisés dans diverses associations⁹. Le CFTH fut chargé de la formation initiale des jeunes désirant intégrer les métiers de l'hôtellerie et de la restauration ainsi que du perfectionnement du personnel en cours d'emploi dans les établissements de tourisme des secteurs public et privé¹⁰.

- **La formation des instructeurs**

Le projet prévoyait la formation de six (6) instructeurs. Mais face aux difficultés rencontrées et les retards enregistrés pour la mise à disposition du projet d'une contrepartie nationale, seulement trois instructeurs nommés en 1990 ont pu bénéficier d'une courte formation pédagogique dispensée par les experts ainsi que de stages pratiques dans l'industrie. De plus, un programme de formation de trois mois à Toulouse (France) a été organisé pour les instructeurs en réception et restauration-bar.

Les objectifs du projet, dans le cadre de la formation des instructeurs, n'ont pas été atteints. En plus du retard enregistré, le gouvernement n'a pas pu fournir le nombre d'instructeurs prévu. Pourtant, ils avaient pour mission de poursuivre la formation des employés du secteur touristique après le départ des experts étrangers à la fin du projet (NICOLAS V. de W. et JOHNSTON A. T., 1999, p. 83). En plus du secteur du tourisme et de l'hôtellerie, le secteur de la maintenance et de la réparation des machines de bureau manquait d'expertise d'où la mise en place du projet en faveur de ce secteur.

3.3.4. Le projet de formation à la maintenance et à la réparation des machines de bureau

Le projet de formation à la maintenance et à la réparation des machines de bureau a été initié en 1989 avec le soutien du PNUD. Aucune assistance de ce genre n'avait été fournie au gouvernement du Burkina Faso dans ce domaine (BIT et PNUD, 1994, p. 1). Le projet avait pour objectif immédiat la mise en place d'une structure opérationnelle pour la formation et le perfectionnement des spécialistes en entretien et en réparation des machines de bureau, d'une

⁹www.cci.bf/?q=fr/cfth-les-techniciens-superieurs-de-lhotellerie-et-de-la-restauration-soutiennent-leurs-rapports-de, consulté le 11/12/2020

¹⁰www.cci.bf/?q=fr/cfth-les-techniciens-superieurs-de-lhotellerie-et-de-la-restauration-soutiennent-leurs-rapports-de, consulté le 11/12/2020.

part, et la formation des réparateurs qualifiés, le perfectionnement d'artisans et d'ouvriers réparateurs, d'autre part.

La mise en place de la structure de formation et de perfectionnement ne s'est pas faite sans difficulté. En effet, l'équipe devait être constituée d'un responsable technique (homologue de l'expert) et de quatre formateurs. Mais, les autorités nationales burkinabè, qui avaient en charge le recrutement des formateurs, ont fait savoir en décembre 1990, soit huit (8) mois après le début du projet, qu'elles ne seraient pas en mesure, pour des raisons d'ordre financier, de recruter les quatre formateurs prévus au titre de la contribution gouvernementale. Seuls deux formateurs ont été mis à disposition. Ce manquement constaté au cours du présent projet pose un problème de pérennisation. Le centre de formation qui devait être créé au terme du projet ne pourra pas fonctionner comme il se devait. Le non-respect des engagements de la contribution nationale est commun à plusieurs pays africains. Pourtant, l'incapacité constante des gouvernements à honorer leurs engagements de financement de contrepartie a retardé la mise en œuvre des programmes et ruiné la crédibilité des gouvernements africains dans les négociations concernant l'aide (NICOLAS V. de W. et JOHNSTON A. T., 1999, op. cit., p. 83).

Le projet a fourni du matériel pour la mise en place de la structure permanente de formation et de perfectionnement des réparateurs. Elle consistait surtout à l'aménagement et à l'équipement des locaux qui devaient abriter le projet situé à Cissin au secteur n°16 de Ouagadougou (BIT et PNUD, 1994, op. cit., p. 4). Il favorisa l'exécution des activités du projet telles que : la formation des formateurs ; la formation des réparateurs qualifiés, le perfectionnement d'artisans et d'ouvriers réparateurs. Les formations se sont déroulées au Burkina Faso et en France.

Le PNUD à travers le projet de formation à la maintenance et à la réparation des machines de bureau favorisa la création du centre de formation en maintenance informatique et machines de bureau. Il fut le premier centre en la matière au Burkina Faso. A ses débuts, le centre recevait, en majorité, des agents de l'Etat et des particuliers. Actuellement, il est ouvert aux jeunes ayant le niveau de la classe de 3^{ème}. La formation dure deux (2) ans et le centre met par an sur le marché de l'emploi vingt-cinq (25) jeunes diplômés. « *Le centre est une référence dans la sous-région dans la formation en maintenance des photocopieuses car il est seul à avoir un formateur en la matière en la personne de Mamadou Zongo, formé dans le cadre dudit projet en 1990¹¹* ».

3.4. Les limites de l'action du PNUD

Dans le cadre de l'exécution de ses activités, le PNUD a fait face à plusieurs difficultés qui ont limité ses actions.

3.4.1. Le problème de maintien des personnes formées

Plusieurs Burkinabè ayant reçu une formation assurée par les ressources du PNUD ou du SNU d'une manière générale et qui disposent ainsi de compétences appréciables sont attirés par les rémunérations plus substantielles que peuvent leur offrir le secteur privé ou des pays étrangers (GARANE A., op. cit., p. 75). En effet, certaines personnes bénéficiaires d'une bourse pour se former à l'extérieur ne reviennent plus au terme de leur formation. Par exemple, un formé en psychopédagogie appliquée à l'enseignement technique en France dans le cadre du projet « *Formation et renforcement des maîtres de l'enseignement technique secondaire* » n'est plus revenu pour occuper une fonction au Burkina Faso.

Le taux de déperdition des personnes formées, consécutif à cette situation, comme on le constate, peut engendrer un manque d'efficacité, une incompétence généralisée et autres

¹¹Yvonne SORY/PARCOUDA enquête orale du 05/06/2019 à Ouagadougou.

phénomènes de nature à menacer même les fonctions essentielles du gouvernement. L'exode des compétences représente une perte considérable d'un personnel qualifié. En outre, il est fréquent au sein des administrations publiques, qu'une personne formée pour une tâche déterminée, ne rejoigne pas son poste au terme de ladite formation, parce qu'il a bénéficié d'une promotion avant même la fin de la formation. Pendant, l'exécution du projet « *formation à la maintenance et à la réparation des machines de bureau* », un formateur en formation a démissionné après cinq mois de formation parce qu'il était appelé à d'autres fonctions. Le maintien des personnes formées s'est avéré plus difficile car le PNUD n'a pas mis en place un système contraignant en la matière. Aussi, le système de formation adopté constituait souvent une entrave aux renforcements des capacités.

3.4.2. Le processus de formation à travers le système d'homologue

Le PNUD, dans le cadre des renforcements des capacités, a institué le système d'homologues-experts. Il consistait à recruter un ressortissant du pays (homologue local) concerné par le projet qui sera formé par un expert étranger. Au terme du projet, l'homologue était censé remplacer l'expert. Ce système pratiqué pendant plusieurs décennies fut considéré comme l'une des causes de l'échec des projets/programmes du PNUD et de la coopération technique en général. Plusieurs facteurs expliquaient l'échec de ce mécanisme.

Premièrement, il maintenait les homologues dans un système de dépendance vis-à-vis de l'expert résident. Deuxièmement, il existait une nette différence entre les conditions de travail et de rémunération de l'expert et son homologue d'où les frustrations qui handicapaient la qualité du travail¹². Au cours du projet « *Formation à la maintenance et à la réparation des machines de bureau* », l'expert a reçu 334 145 USD tandis que le personnel national a été pris en charge à hauteur de 6 177 USD. Troisièmement, la compétence de l'expert peut être avérée dans son domaine et ne pas pouvoir être transmise. Aussi, il peut même ne pas être enclin à faire ce transfert pour diverses raisons (CAPE, 2008, op. cit., p.14). En outre, travailler dans un milieu suppose une certaine connaissance du milieu. Pourtant, l'expert qui arrivait pour la première fois était censé piloter un projet dans un milieu qu'il ne connaissait pas. Cela pouvait impacter négativement le projet/programme.

En plus des inconvénients liés au système de formation, le PNUD et le gouvernement sont confrontés au problème du non-respect des engagements pris par le gouvernement burkinabè.

3.4.3. Le non-respect des engagements pris par le gouvernement burkinabè

Plusieurs projets/programmes n'atteignent pas leurs objectifs à cause du retard constaté dans certaines phases d'exécution. En effet, le gouvernement burkinabè avait du mal à respecter ses engagements surtout dans le cadre du recrutement du personnel de contrepartie alors que chaque projet ou programme a une date précise de clôture. Ce manquement fut constaté dans la mise en œuvre du projet *Formation hôtelière et touristique*. Les difficultés rencontrées et les retards enregistrés pour la mise à disposition du projet d'une contrepartie nationale ont fait que seuls trois (3) homologues nommés au début de l'année 1990 ont pu bénéficier d'une courte formation pédagogique dispensée par les experts. Pourtant, l'objectif du projet était la formation de six (6) homologues capables de conduire les cours organisés en vue de perfectionner le personnel de base ayant le potentiel pour occuper des postes de techniciens qualifiés dans les spécialités de réception, d'accueil, de restaurant-bar, de cuisine et de tourisme (agences de voyages/guides) (OIT, 1991, op. cit., p. 4).

¹²Harouna OUEDRAOGO, enquête orale du 03/11/2018.

3.5. Analyse de l'appui du PNUD au Burkina Faso

Tout comme partout en Afrique, l'appui au développement du PNUD en Afrique vise trois objectifs :

- aider l'Afrique à élaborer ses propres stratégies et politiques de développement afin de trouver les ressources pour les réaliser ;
- renforcer ses capacités nationales de façon à pouvoir gérer son propre développement ;
- apporter un soutien direct au processus de développement pour éliminer certains obstacles. Dans les faits, on constate que les appuis apportés dans le cadre de l'ETFP entrent dans le cadre des objectifs énumérés.

En effet, les deux centres créés dans le cadre du projet de formation professionnelle des artisans ruraux, ont été les premiers centres de formation aux métiers initiés par le gouvernement. De nos jours, les deux centres sont rattachés à l'agence nationale de promotion de l'emploi (ANPE) et sont devenus des centres régionaux de formation professionnelle. Ils constituent le volet formation de cette agence¹³. Le fonctionnement des centres évolua car ils initient les jeunes aux différents métiers au lieu du perfectionnement qui était son domaine de prédilection. Les centres accueillent les jeunes de niveau CEP, BEPC et des bacheliers¹⁴. Le perfectionnement se fait uniquement sous forme modulaire à la demande des artisans¹⁵. A nos jours, on connaît des chefs de centre à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso qui ont été formés dans le cadre de la formation des formateurs du projet initié par le PNUD.

L'appui du PNUD, est un bel exemple de forme de soutien qui devait servir de stratégie d'intervention en matière d'EFTP pour le Gouvernement burkinabè à savoir la formation des formateurs et des professionnels capables de promouvoir le domaine. Malheureusement, force est de constater que rien de tout cela semble avoir servi de leçon de développement pour les institutions internationales notamment la Banque mondiale (BM) et la Banque africaine de développement (BAD) même par rapport aux autres domaines de production. En effet, l'intervention de la BM et de la BAD en agriculture dans la mise en place des centres de formation des jeunes agriculteurs dans le pays, n'est qu'un souvenir plein d'échecs. Or selon le Groupe de la BAD (2002), la formation des jeunes agriculteurs telle que conçue en 1961 visait l'extension et l'amélioration du système de l'enseignement et de formation de base par la construction de Centres de formation des jeunes agriculteurs (CFJA), de Centres de promotion rurale (CPR) la formation de jeunes agriculteurs, le recyclage de formateurs/formatrices et la formation de nouveaux formateurs. « En outre, ce projet devrait apporter son appui à l'Unité de formation des techniciens ruraux en construction et travaux publics, équiper et installer 600 Groupements des jeunes agriculteurs (GJA) en matériels et fournitures agricoles ». A nos jours, les CPR existent mais aucun CFJA n'a pu survivre pour continuer à donner de par sa mise en œuvre, le témoignage de l'impact des bonnes pratiques que les producteurs modèles sont censés promouvoir.

Les ANPE tout comme les CPR restent aujourd'hui de grands piliers pour le développement de l'ETFP au Burkina Faso compte tenu des efforts consentis à la faveur de leur développement. La conviction du rôle que ces structures jouent en matière de production quel que soit le domaine professionnel reste plus que jamais une réalité, c'est pourquoi le gouvernement doit tout faire pour qu'elles occupent la place qui leur est due en matière de

¹³Oussaini KONATE enquête orale du 05/06/2019 à Ouagadougou.

¹⁴Telesphore TIENDREBEOGO enquête orale 05/06/2019 à Ouagadougou.

¹⁵Telesphore TIENDREBEOGO enquête orale 05/06/2019 à Ouagadougou.

développement de l'EFTP. Cependant, L'action du PNUD n'a pas d'impact pour le Burkina Faso seulement. Elle a des répercussions pour les pays développés qui financent ses activités.

Les pays développés engrangent d'énormes bénéfices financiers et économiques dans leur participation à l'assistance technique car une part substantielle des ressources qu'ils consacrent aux programmes d'assistance technique leur retourne sous plusieurs formes,

Ce système était conforme à la philosophie de la plupart des pays développés en matière d'assistance technique, notamment les USA. En effet, pour les Américains, elle doit contribuer à la diffusion du modèle occidental et être une source substantielle de revenus pour les entreprises occidentales à travers l'achat de matériel et le recrutement d'experts (SENARCLENS P. cité par GARANE A., 1992, op. cit., p. 356). La France tirait profit de cette philosophie. Depuis 1985, elle occupait la troisième place pour le total des flux retours, pourtant depuis 1965, année de la création du PNUD, elle n'avait jamais pu franchir le dixième rang des principaux donateurs. Il ressort que les profits que la France tirait de sa participation au PNUD atteignaient le double de ses contributions (SENARCLENS P. cité par GARANE A., 1992, op. cit., p. 356).

A travers les projets et les programmes que nous avons analysés, plusieurs experts ont été recrutés et des bourses de formation ont été octroyées. Les fonds alloués à la prise en charge des experts étaient exorbitants. Dans le cadre du projet « *Formation à la maintenance et à la réparation des machines de bureau* », le PNUD a contribué à hauteur de 670 650 USD. Plus de la moitié de cette somme (379 527 USD) a contribué à la prise en charge d'un expert et à la formation des boursiers qui s'est déroulée en occident (BIT et PNUD, 26 janvier 1994, op. cit., p. 2). Le coût moyen par expatrié est à peu près de 100 000 USD par an, avec des différences considérables selon qu'il s'agit de bénévoles peu coûteux ou de professionnel aux salaires élevés (NICOLAS V. de W. et JOHNSTON A. T., 1999, op. cit., pp. 58).

La plupart des expatriés sont des experts, c'est-à-dire des professionnels qui coûtent particulièrement cher. Par exemple, le coût des centaines d'experts travaillant en Guinée équatoriale était égal à 2,6 fois le montant des salaires de l'ensemble des fonctionnaires (Klitgaard cité par Nicolas Van de Walle et Timothy A. Johnston, 1999, op. cit., p. 59.). Pourtant, René Dumont affirme que : « *Dans les ONG, moi quand j'y vais, nous pouvons vivre avec beaucoup moins de 100 000 USD par an* » (MARTEL R., 1987, p. 60). Cette forme d'aide de grands experts est une exploitation du tiers monde (MARTEL R., 1987, p. 60). L'APD est d'abord un business qui fait vivre des dizaines de milliers de fonctionnaires internationaux et nationaux mais aussi une myriade de consultants¹⁶.

L'assistance technique du PNUD qui est une forme d'aide publique au développement favorise la dépendance de l'Afrique. Alors que, le résultat de la dépendance, c'est qu'au lieu d'avoir une Afrique, notamment un Burkina Faso, administrée par les Africains et pour les Africains, ce sont les étrangers qui organisent son destin et décident en dernier ressort (MOYO D., 2009, op. cit., p. 118). L'APD devient alors de l'assistanat car, les africains ne sont pas assez impliqués dans ce processus. Selon Joseph KI-ZERBO : « *Depuis la mainmise coloniale, les maîtres d'œuvre du « développement africain » depuis le stade de la théorie et de la recherche sur l'Afrique jusqu'à nos jours, se fait à 85% à l'extérieur* » (KI-ZERBO J., 2012, p. 50). Les donateurs font plus de mal que de bien en faisant des bénéficiaires des assistés¹⁷.

¹⁶BIGOT L., 2015, *l'aide publique au développement n'aide pas l'Afrique*, In www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/14/l-aide-publique-developpement-n-aide-pas-l-afrique_4831732_3212.html, consulté le 13/11/2020.

¹⁷FOUQUET N. 2016, *l'assistanat n'est jamais la solution pour aider les pauvres*, in www.blog.selfrance.org/assistanat-solution-aider-pauvres, consulté le 29/10/2020.

Conclusion

En conclusion, on peut affirmer que le PNUD, à travers les actions posées, a pu montrer la voie d'un meilleur développement reposant sur le renforcement des capacités des ressources humaines par le biais de la formation en cascade. L'action du PNUD préparait donc le Burkina Faso à prendre une bonne base de développement dans les domaines techniques et professionnels du pays tout en misant sur les investissements en infrastructures, la formation des formateurs et la recherche. Donc, il revient au gouvernement de savoir mettre tout en œuvre pour que les interventions des organismes internationaux et même nationaux restent plutôt un tremplin pour le développement que de paraître quelque fois comme étant une perte de temps pour les acteurs intervenants.

Références bibliographiques

A/RES/304(IV), 1949, Programme élargi d'assistance technique en vue du développement économique des pays insuffisamment développés, résolution adoptée par l'A.G à la 4^{ème} session.

A/RES/1240 (XIII) : Résolution de 13 sessions de l'AG de l'ONU sur la création du FSNU.

A/RES/ 2029 (XX) : fusion du fonds spécial et du programme élargi d'assistance technique en un programme des nations unies pour le développement.

AG 15^{ème} session ordinaire ; 1483 (XV) admission de la Haute-Volta à l'ONU.

Assemblée nationale, 2017, *Rapport d'enquête parlementaire sur le système d'enseignement au Burkina Faso*, Ouagadougou, Assemblée nationale, 106 pages.

BIT et PNUD, 26 janvier 1994, *Formation à la maintenance et à la réparation des machines de bureau : résultats du projet et recommandations*, Genève, BIT, 33 pages.

BIGOT L., 2015, *l'aide publique au développement n'aide pas l'Afrique*, In www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/14/l-aide-publique-developpement-n-aide-pas-l-afrique_4831732_3212.html, consulté le 13/11/2020

CAPEL, 2008, *Evaluation de l'assistance technique pour le renforcement des capacités au Burkina Faso*, Ouagadougou, CAPEL, 86 pages.

DETHY L., 1976, *Formation et renforcement des maîtres de l'enseignement technique secondaire*, Ouagadougou, PNUD, 39 pages.

DORSINVILLE M.H. octobre 1970, *La Haute-Volta et le Programme des Nations Unies pour le Développement*, Ouagadougou, PNUD, 50 pages.

DP11990/22 : incitations et autres paiements supplémentaires aux fonctionnaires nationaux.

ENS Éditions, 2014, la méthode historique appliquée aux sciences sociales. Un article de Charles Seignobos. <https://books.openedition.org/enseditions/492?lang=fr>.

FOUQUET N. 2016, *l'assistanat n'est jamais la solution pour aider les pauvres*, in www.blog.selfrance.org/assistanat-solution-aider-pauvres, consulté le 29/10/2020.

KI-ZERBO J., 2012, *Réflexion sur le développement*, Ouagadougou, fondation Joseph KI-ZERBO, 185 pages.

GARANE M. 1992, *Le PNUD et la mise en œuvre de la politique des dimensions nouvelles de la coopération technique*, thèse, faculté de droit et de science politique, Université de Paris-nord, 404 pages.

Gouvernement du Burkina Faso, 2008, *politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels*, Ouagadougou, 39 pages.

Groupe de la banque africaine de développement: Burkina Faso: projet de formation des jeunes agriculteurs, Rapport d'évaluation de performance de projet (REPP), 2002.

HOFFMAN P., 1971, « Le Programme des Nations Unies pour le Développement » In *Tiers-Monde*, tome 12, n°46, pp. 267-278.

MARTEL R., 1987, « impasse et solutions alternatives : entrevue avec René Dumont », in *International Review of Community Development/Revue internationale d'action communautaire*, (17), pp. 57-61..

Nicolas Van de Walle et Timothy A. Johnston, 1999, *Repenser l'aide à l'Afrique*, Paris, Karthala, 166 pages.

OIT, 1991, *La Formation hôtelière et touristique*, Genève OIT, 38 pages.

OIT, 1975, *La formation professionnelle des artisans ruraux de service*, Genève, OIT, 55 pages.

OIT, 1974, *La formation professionnelle des artisans ruraux de service*, Genève, OIT, 43 pages.

PILON M. et WAYACK P.M., 2004, *Evolution de l'enseignement secondaire au Burkina Faso de 1960 à 1999 : analyse des bulletins de statistiques scolaires*, Ouagadougou, UERD, 58 pages.

www.cci.bf/?q=fr/cfth-les-techniciens-superieurs-de-lhotellerie-et-de-la-restauration-soutiennent-leurs-rapports-de, consulté le 11/12/2018.

www.fao.org/docrep/x5357f/x5357f03.htm#TopOfPage programme élargi de l'assistance technique, consulté le 28/08/2014.